

20 novembre 2018

Communiqué - Journée internationale des droits de l'enfant

[Télécharger le .pdf](#)

En cette journée internationale des droits de l'enfant, le Président de la République a reçu, en présence de la ministre des solidarités et de la santé, le Défenseur des droits et la Défenseure des enfants qui lui ont remis leur rapport consacré aux droits des enfants de moins de 6 ans.

Le Président de la République a assuré le Défenseur des droits de sa pleine mobilisation en faveur de la défense des droits fondamentaux des enfants. Une stratégie interministérielle est en cours de préparation afin de répondre aux défis de la protection de l'enfance. Elle sera présentée début 2019, année du 30^{ème} anniversaire de la convention internationale des droits de l'enfant.

Le Président de la République a souligné l'urgence à agir face aux violences faites aux enfants : aujourd'hui, un enfant meurt tous les 5 jours, tué par un de ses parents. Cette situation est inacceptable et la société comme l'État ne peuvent plus fermer les yeux sur la réalité des violences qui est le quotidien de certains enfants. C'est la raison pour laquelle une campagne gouvernementale de communication est lancée aujourd'hui, afin d'appeler tout un chacun à réagir, même dans le doute.

Le Président de la République a mis en avant son souhait d'assurer le droit à la sécurité des enfants en assurant une meilleure identification des violences : 100% des nourrissons tués par leurs parents avaient déjà subi des violences répétées avant leur mort. Des mesures concrètes seront proposées afin de s'assurer que les droits fondamentaux, à la sécurité, à la santé ou à l'éducation sont bien garantis à tous les enfants, y compris ceux de la protection de l'enfance.

Pour porter cette politique ambitieuse, un haut-commissaire en charge de la protection de l'enfance sera nommé en Conseil des ministres d'ici au 15 décembre.